

## **Séminaire sur le racisme à l'ENM**

(le 3 juin 2005)

Un séminaire d'étude et de formation sur le thème « Quelles réponses judiciaires au racisme et à l'antisémitisme ? » s'est tenu le vendredi 3 juin 2005 à l'Ecole nationale de la magistrature organisé conjointement par l'ENM et la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Une trentaine de magistrats, parmi lesquels des magistrats référents en matière de racisme, une quarantaine d'élèves de l'ENM, ainsi que des membres de la CNCDH dont des représentants des associations antiracistes et des syndicats ont participé à cette session annuelle de formation.

En janvier 2004, un séminaire semblable avait été organisé sur le thème « Les moyens de lutte contre le racisme et leur application ». Ces séminaires à l'intention des magistrats entrent dans le cadre des programmes de formation de la CNCDH.

Ce séminaire ouvert par M. Gilbert Azibert, directeur de l'ENM et par M. Joël Thoraval, président de la CNCDH a présenté, dans une première partie, l'état du racisme en France, des points de vue statistiques et sociologiques. Dans une deuxième partie, il a été constaté que les décisions judiciaires restent rares, en dépit des mesures prises, mettant en doute, dans l'opinion publique, l'effectivité de la réponse de l'institution judiciaire, qui reste pourtant un maillon essentiel de la lutte contre toutes les formes de racisme, au même titre que la prévention et l'éducation.

De plus en plus de magistrats mettent en œuvre des pratiques innovantes qu'il était nécessaire de mieux connaître. C'était le but d'une table ronde qui a réuni des magistrats et des praticiens des associations anti-racistes.